





En cette fin d'étrange année 2020, nous avons envie de nous projeter « dans l'après ». Pour Mailhac, cet « après » nous semble en partie lié à « l'avant » : l'histoire du village. Durant le confinement, vous avez été nombreux à fouiller dans vos archives, solliciter des amis, des cousines éloignées afin de recueillir des photos anciennes du village pour le projet de Livre mémoire. Merci et la collecte continue jusqu'en mars! Ces documents viendront nourrir l'offre patrimoniale que nous souhaitons construire pour présenter le village aux futurs habitants et aux visiteurs : un besoin clairement identifié dans le questionnaire adressé aux acteurs du tourisme cet automne. L'histoire de Mailhac c'est aussi une richesse : un volet archéologique qui porte à l'international et mis au jour par Odette et Jean Taffanel. Un passé que nous souhaitons valoriser et rendre accessible à tous, avec l'aide des Mailhacois.

En attendant, place au présent, et aux fêtes de fin d'année que le maire, le conseil municipal et les agents vous souhaitent douces et belles !

Nadège Castagné 3° adjointe au Maire

L'actu

p. 5

Nouvelle école : la réflexion pas à pas

La vie au village

p. 6

Encombrants : la collecte a repris

Patrimoine

p. 7

Rencontre avec P. Marcy en vue d'un livre mémoire

Joyeuses fêtes

p. 8

Un peu de douceur pour finir l'année

CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

20 avenue du Pont Neuf 11120 Mailhac

Tél.: 04.68.46.13.13. mairie-mailhac@orange.fr www.mairie-mailhac.fr Facebook: @mailhac.aude

Ouvert : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et 13h à 19h vendredi : 9h à 12h et 13h à 18h

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Grand Narbonne Numéro d'astreinte - 24h/24

Tél.: 04.68.33.83.27

DÉCHETTERIE MIREPEISSET

Tél.: 04.68.46.34.09

Ouvert: Du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

COMMERCES

ÉPICERIE

Ouvert du mardi au dimanche Tél. : 09.73.54.94.05

BOUCHERIE David & Gwendo

Devant l'école, le lundi à 11h15 absent le 28 décembre

PRIMEUR Mélinda Fruits

Salle des fêtes, tous les mardis de 9h à 12h présent le 29 décembre

OSTRÉICULTEUR

Les 24 et 31 décembre au marché de Pouzols

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU: 15

POLICE SECOURS: 17

POMPIERS: 18

URGENCE EUROPE: 112 URGENCE PAR SMS: 114

MAILHAC Infos

Responsable de publication :

Jean-Claude CALVET

Réalisation :

Commission communication, commune de Mailhac

Crédits photos:

N. Castagné - Mairie de Mailhac Freepik

Impression:

Tiré à 300 exemplaires, en mairie.



TÉLÉPHONIE TRAVAUX EN VUE

Des problèmes de connexion sur la téléphonie fixe?

En lien avec le propriétaire des lignes téléphoniques, la commune dresse un état des lieux des problèmes rencontrés par la population : connexion à une ligne fixe ou qualité du réseau (hors mobile). Vous êtes concerné ? Signalez-le en mairie **jusqu'au 20 décembre** : ce recensement sera transmis à l'opérateur historique pour rechercher des solutions.

Vers un déploiement de la fibre

En février/mars, les travaux de génie civil devraient être lancés sur le secteur de Roubia. Objectif : créer les réseaux pour amener la fibre depuis Roubia vers les communes voisines, dont Mailhac, via une armoire de réception prévue derrière le Café. De cette dernière, sera ensuite réalisé le raccordement vers les habitations, puis auprès des abonnés : ce sera l'enjeu de la 2º phase du déploiement, dite « phase de distribution ». La mise en service et la commercialisation, pourrait être envisagée **mi 2022**, sauf aléas liés notamment à la crise sanitaire.

BONNE ACTION

FLEURISSEMENT DES TOMBES

Alors que débutait le 2° confinement, une habitante a fait un don en mairie de bouquets de fleurs en partance **pour la déchetterie**. Cela a permis, après réflexion

liée à la crise sanitaire, de fleurir les tombes abandonnées lors du **week-end de la Toussaint**.

Merci encore à cette habitante pour sa générosité.

STATIONNEMENT

RÉUNION PUBLIQUE SUSPENDUE

Annoncé lors du précédent Mailhac Infos. la réunion publique qui devait être animée раг la commission Sécurité. circulation stationnement » n'a pu être organisée du fait de la pandémie. Elle se fera dès que possible et nous tenons à rassurer les personnes ayant fait remonter des demandes en mairie : cellesci ont été prises en compte (notamment les riverains rue de la Tasque) et feront l'objet d'une étude attentive, dès que les travaux (fibre, enfouissement des réseaux aériens) seront terminés sur cette partie du village.

ÉTAT CIVIL

- NAISSANCES Bienvenue à Aubin Augé né le 11 octobre et à Paul Colinet né le 4 novembre.
- MARIAGE Félicitation à Brigitte Vaudable et Jean-Luc Chéneau mariés le 12 septembre et à Sylvie Molina et Philippe Stevenot mariés le 10 décembre.
- **DÉCÈS Adieu à Jean Barthez** décédé le 5 octobre et à **Norma Duckett** décédée le 11 octobre.



RETOUR SUR...

ENTRE HOMMAGES ET SOLIDARITÉ

HOMMAGE À SAMUEL PATY La rentrée des vacances d'automne a été marquée par un nouveau protocole sanitaire à l'école, avec notamment le port du masque pour les enfants à partir du CP. Elle a aussi été un moment de recueillement en hommage au professeur Samuel Paty : une minute de silence a été observée en présence du maire Jean-Claude Calvet et de l'adjointe aux écoles Marie-France Cadel.





11 NOVEMBRE EN COMITÉ RESTREINT La cérémonie commémorative a été à l'image de celle du 8 mai : organisée en présence du maire, des adjoints et d'élus du conseil municipal, mais sans public pour cause de confinement. Espérons que nous pourrons bientôt retrouver la convivialité qui marque ces moments républicains dans le village.

SOLIDARITÉ DES PETITS BOUCHONS Les enfants ont remis à la bénévole mailhacoise Marie-Jeanne Ségard, leurs bouchons collectés ce trimestre au bénéfice de l'association Bouchons 11 et des personnes en situation de handicap dans l'Aude. La solidarité continue, même en confinement.



HOMMAGE À... JEAN BARTHEZ



Jean Barthez – dit Jeannot –, nous a quittés le 5 octobre à l'âge de 69 ans. Après une carrière dans la photographie sur Toulouse, il était revenu dans son village natal pour y passer sa retraite, active à l'image de son tempérament. Jean a été un membre actif du conseil municipal, de 2008 à 2020. Impliqué dans la vie du village, il se démarquait par sa détermination, son engagement envers les autres et sa force de vivre qui lui ont permis de maintenir, malgré la maladie, ses activités associatives en qualité de président du Pétanque Olympique Mailhacois (POM). Chaque vendredi, aux côtés de son épouse Dany, Jean organisait les concours au boulodrome.

La municipalité lui rendra hommage lors d'une cérémonie à l'issue du confinement, en lien avec le Club de pétanque.

EN BREF...

COUP DE POUSSE POUR LE CAFÉ Rouvert courant août, le Café de Mailhac subit une fermeture administrative pour cause de crise sanitaire. Les élus souhaitent soutenir Hervé Honnorat dans sa jeune entreprise et ont décidé de ne prélever aucune location de licence jusqu'à la réouverture du commerce.

RESPECTONS NOTRE VILLAGE Un peu de civisme permettrait d'éviter des frais de réparations sur des équipement qui sont régulièrement dégradés comme les sanitaires publics ou encore l'abribus.

LESAC À TOUTOU NE SE PROMÈNE PAS... Pour des rues propres et saines pour chacun, les propriétaires de chien ont à leur disposition des sacs destinés à prélever les déjections de leur animal. Prélever c'est bien, mais déposer le sachet à la poubelle plutôt que sur les bords de chemins ou dans la rivière, c'est mieux! Le distributeur de sachets est vide au petit matin? Passez en mairie pour vous dépanner.

VIDÉOPROTECTION La commune a reçu l'autorisation de la Préfecture d'ajouter 4 zones de vidéoprotection aux entrées de Mailhac. Ces caméras mobiles (autonomes en énergie) ont été positionnées début décembre.

CIMETIÈRE NEUF VERS UN HABILLAGE NATURE

La commune a sollicité les services (gratuits) de la Pépinière de l'Aude pour améliorer la végétalisation du village.

Parmi les points priorisés cette année : l'intégration paysagère du cimetière Ouest (neuf). Une plantation d'arbustes aura lieu à l'entrée du parking avec des oliviers, cyprès et vivaces méditerranéennes. Le mur d'enceinte sera également arboré (dans un second temps) après un habillage de peinture « ton pierre ».



VÉGÉTALISATION LA REPRISE DES MASSIFS



En lien avec la pépinière de l'Aude, deux autres sites seront repris :

- l'allée végétale du **lotissement Les Elysiques** sera refaite dès cet hiver : les lavandes vieillissantes et écrasées seront remplacées par des plantes vivaces diversifiées et au port souhaité plus compact dans le temps,
- **le massif du monument aux Morts** sera également regarni pour un effet plus coloré au fil des saisons.

RÉDUCTION DES DÉCHÊTS UN BROYEUR POUR LES VALORISER

Après cette période de taille sur les espaces verts et le constat du nombre de trajets effectués jusqu'à la déchetterie, la commune a décidé de s'équiper d'un broyeur de végétaux. Il permettra de valoriser les déchets verts du village en broyât, à des fins de **compostage** et d'**utilisation en paillis végétal** pour limiter l'évaporation de l'eau et la présence d'herbes indésirables. Dans la même optique, un conteneur « Déchets verts » a été ajouté à l'ancien cimetière pour recueillir les plantes et fleurs fanées.

NOUVELLE GESTION DES CIMETIÈRES VERS UNE HARMONISATION

L'ouverture du nouveau cimetière entraîne une modernisation dans l'organisation des 2 équipements de la commune. Cette opération vise 3 objectifs :

- bénéficier d'une gestion informatisée et actualisée de cet équipement communal,
- **sécuriser** ce lieu de repos en précisant les bonnes pratiques à respecter,
- **optimiser l'espace** disponible via des reprises de concessions abandonnées cette opération de longue haleine (3 à 4 ans) doit permettre de libérer une douzaine de sépultures et d'améliorer l'esthétique visuelle du site tout en prévenant les risques de chute de bâtis funéraires délabrés.

- APPEL AUX CONCESSIONNAIRES -

Dans le cadre d'un recensement, la commune lance un appel : les personnes possédant une concession funéraire à Mailhac sont invitées à se rendre en mairie, munies de leur acte de concession et d'une pièce d'identité – jusqu'au 1er mars 2021.

NOUVELLE ÉCOLE DES AVANCÉES PAS À PAS



Projet phare du mandat, la construction d'une nouvelle école mobilise les élus qui ont formé un groupe de travail.

En septembre, une réunion des conseillers municipaux de Pouzols et de Mailhac a permis d'acter le désir de construire un groupe scolaire commun pour dépasser les limites de chaque école actuelle. **En octobre**, le sous-préfet Luc Ankri, avisé du projet est venu visiter Mailhac et son école. Au cours d'une réunion de travail avec les 2 conseils, il a partagé le diagnostic des élus et les a assuré du soutien des services de la préfecture pour ce projet qui allie « pertinence et regroupement de communes ».

En novembre, les 2 communes

ont voté la création de l'outil administratif intercommunal chargé de porter le projet et de gérer le futur fonctionnement de l'école : le SIVOS (Syndicat Intercommunal **VOcation** à Scolaire) « Mailhac-Pouzols ». Il se compose d'élus de Mailhac et de Pouzols à parts égales qui sont en charge de représenter les volontés exprimées en conseil municipal.

En janvier, devrait avoir lieu l'activation du SIVOS par la Préfecture, et le début du travail de ses représentants.

Prochaine étape : le choix du terrain d'implantation. Trois sites sont étudiés par le groupe de travail mailhacois : l'ancien stade de Mailhac, le stade de Pouzols et un terrain entre les 2 villages.

OPPIDUM DU CAYLA

PRÉVENIR LES INCENDIES, UNE ÉTUDE EN COURS

Depuis les dernières fouilles menées en 2015, le Cayla était retourné au calme qui le caractérise ces dernières années (classé Réserve d'État, l'accès est interdit au public).

Aujourd'hui, le site est couvert de végétation méditerranéenne particulièrement inflammable en période de sécheresse : pins d'Alep, genêts, chênes verts et herbes hautes.

Fin octobre, des représentants de l'unité « Patrimoine » de la

LE CAYLA ET SON HISTOIRE

L'oppidum du Cayla propriété de l'État, suite au legs des archéologues viticulteurs Jean et Odette Taffanel dans les années 70. Classé Monument Historique, le site a été occupé dès l'âge du Fer (750) et a été tour à tour un lieu d'habitations, de places fortes, d'échanges commerciaux, artisanaux et d'agriculture.

Envie de connaître histoire ? Il reste en mairie des livres d'Odette Taffanel à la vente.

DRAC (culture), de l'ONF (forêts) et du Service Régional de l'Archéologie accompagnés d'élus communaux se sont rendus sur site.

Cette réunion SUL terrain a permis de pressentir les travaux forestiers aménagements possibles pour entretenir le site à des fins de protection contre les incendies.

L'étude est en cours par l'ONF et doit permettre propriétaire ľÉtat de définir les actions possibles et leur coût.







RÉPUDRE

DE NOUVEAUX OUTILS DE SURVEILLANCE

Validé en février, le projet a été finalisé cet automne. Sous l'égide des services du SMMAR (Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières), des équipements ont été installés dans le lit du Répudre :

- une « échelle limnimétrique » pour lire la hauteur d'eau du Répudre,
- un **capteur** pour mesurer la hauteur de l'eau et transmettre les données à la station d'enregistrement située au dessus,
- une **caméra** pour un contrôle visuel et le recueil de données en temps réel. Des valeurs consultables sur le site www.shyvaa.smmar.fr (Suivi hydrologique de la vallée de l'Aude et de ses affluents).

Attention: cet outil en phase de calibrage n'a pas vocation à alerter les populations, mais à surveiller l'état des cours d'eau : c'est une aide à la décision en cas de fortes pluies et une aide à la gestion de la ressource en eau en période de sécheresse.



ENCOMBRANTS

REPRISE DES COLLECTES

Depuis le mois de novembre, le service de ramassage des encombrants et déchets verts a repris. Chaque **3º jeudi du mois**, la commune vous propose de collecter vos déchets (2 m³ par collecte maximum) pour qu'ils soient valorisés. Nouveauté, ce service a lieu uniquement sur **inscription en mairie**, jusqu'à **48h avant la collecte**.

Détails et conditions en mairie et sur www.mairie-mailhac.fr















UN SERVICE POUR LES PLUS FRAGILES

Le dépôt en déchetterie par les particuliers est gratuit, celui réalisé par la mairie est **facturé à la commune** (donc indirectement aux contribuables). Pour le bien de tous, agissons ensemble pour réserver cette collecte aux personnes à la mobilité réduite ou qui ne possèdent pas de moyen de locomotion.

ÉOLIEN

PRISE DE POSITION

Cet été, la municipalité a été démarchée par 2 sociétés éoliennes présentant des projets similaires : un parc éolien dans la plaine entre Pouzols et Mailhac, dans le prolongement des futures éoliennes de Sainte Valière. Le projet de la société RES (6 éoliennes de 150m de haut - 21,6 MW/an) a été soumis au vote du conseil municipal qui l'a décliné à l'unanimité des votants surtout pour des motifs paysagers. Au-delà de cette délibération de principe, le démarchage des propriétaires privés peut être amené à se poursuivre : la commune se tient à leur disposition s'ils souhaitent des compléments d'informations.

RÉSEAUX SOCIAUX

INFORMATIONS ET DÉCOUVERTES

L'un a pour objectif de vous informer rapidement, l'autre de positionner Mailhac en destination touristique auprès des amateurs de séjours : le compte Facebook de la commune est suivi par 167 abonnés et l'Instagram cible les prescripteurs. N'hésitez pas à vous abonner, à nous partager vos suggestions, vos retours et à utiliser le **#mailhac** pour que nous puissions voir vos publications.



LIVRE MÉMOIRE

LA COLLECTE CONTINUE

Lancé lors des journées du Patrimoine, le projet de livre d'archives sur le village passe dans une nouvelle phase opérationnelle : de janvier à mars, la commune co-organisera des ateliers et interviews pour recueillir la mémoire du village. Pour cela, elle bénéficiera de l'expérience et de la méthodologie de l'association Vilatges al Pais, qui célèbre cette année ses 30 ans et la sortie de son 20° livre. Rencontre avec votre futur interlocuteur. Philippe Marcy.

C'est la première fois que l'association Vilatges al Pais travaille avec une commune. Pourquoi?

« Il est vrai que jusqu'à lors, nous avions toujours collecté la mémoire auprès d'un canton - une entreprise menée par Francis Poudou il y a 30 ans – puis auprès de territoires comme l'Alaric, la Malepère, ou encore sur des thématiques touchant plusieurs villages – les lavandières, la fête du cochon, etc. Mais lorsque vous nous avez contactés pour recueillir la mémoire de Mailhac, nous nous sommes dits que c'était l'occasion d'ouvrir une nouvelle approche dans notre collection. Plus locale, centrée sur un village, et plus libre d'aller en profondeur. »

Une action en urgence, car la mémoire se perd aussi au niveau des communes...

« Oui, et depuis 10 ans, nous le ressentons particulièrement. Les souvenirs recueillis ne sont plus aussi précis : les témoins directs d'un mode de vie d'antan ne sont plus là, nous interviewons leurs enfants mais la mémoire des faits n'est pas la même. Elle passe déjà au prisme du



souvenir, et non d'un quotidien vécu du matin au soir : l'oralité des expressions ou des comptines est plus floue, même si une odeur, un goût, un bruit peut raviver une pelote de souvenirs. Mais cela nous montre aussi l'importance d'agir vite pour recueillir cette mémoire fugace et la transmettre aux générations futures. »

Mailhac a une histoire ancienne certes riche, mais on constate aussi que des archives récentes se sont perdues entre inondations et déménagements. Comment allez-vous procéder?

« Nous investiguons d'abord dans les archives publiques et les fonds photographiques. En parallèle, nous recueillons la parole des habitants lors de rencontres (dans le respect des gestes barrière) : nous avons un questionnaire pour remonter l'histoire des lieux, les activités du quotidien (de la naissance à la mort).

Entre les élus et les habitants qui ont déjà transmis des ressources, Mailhac semble avoir à cœur de voir ce projet se concrétiser : nous allons y passer ensemble les 6 prochains mois, pour une publication que nous espérons avant l'été. »

Envie de partager votre mémoire de Mailhac au XX^e siècle? Appelez en mairie pour être interviewé.

ŒNOTOURISME

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SENTIER

Un nouveau sentier de randonnée sera balisé ce printemps sur la commune : le GR de Pays « Tour en Minervois, St Chinian, Faugères » porté notamment par la Fédération de randonnée de l'Hérault. Comme le GR 78 (voir encadré), il relie Capestang à Homps et porte sur une thématique « Vignobles et Paysages ». Le conseil municipal a donné son accord de passage pour cet itinéraire qui lui semblait d'autant plus intéressant qu'il passe devant le Dépôt des Taffanel, l'église et le Café municipal, avant de filer vers le Cayla et le village d'Aigne. Les outils de communication sur l'Hérault sont en cours de bouclage par les aménageurs, le balisage sera la prochaine étape.

- 3 ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE SUR MAILHAC -

- une piste VTT issue de Bize-Minervois,
- la double boucle du sentier des Roumanisses (effacée par l'incendie de 2016, elle sera rouverte et balisée avant juin 2021),
- l'itinéraire GR78 des Piémonts qui relie Capestang à Homps via Mailhac, Pouzols, Ste Valière et le Canal du Midi.



PAGE SPÉCIALE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

UN BRIN D'OPTIMISME À L'APPROCHE DE NOËL



DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les services techniques ont décoré les rues du village avec de la végétation, des illuminations et des décorations éphémères faites main. Ils ont pu compter sur des guirlandes offertes par des habitants que la commune tient à remercier.





BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Elle a refait son apparition devant l'école début décembre. Cette année, par précautions sanitaires, il n'est pas possible de tourner le bonnet du Père Noël pour laisser apparaître intégralement l'ouverture de la boite. Mais pour sûr, les enfants trouveront le moyen de plier leur lettre ou dessin (avec leur nom et adresse) pour la glisser avant le 20 décembre dans l'interstice réduit. Direction : le Pôle Nord!

SPECTACLE DE NOËL

Pour maintenir la magie de Noël cette année, les enseignantes et l'association Parenfants ont réinventé les traditionnelles animations. Le **11 décembre**, les élèves de Mailhac ont assisté à un **spectacle offert par Parenfants** et donné à la salle des fêtes (respect des gestes barrière): « Imaginante » par la compagnie TADAM de Marcorignan. Le **18 décembre**, il se murmure que **le Père Noël pourrait passer** à l'école rencontrer les enfants après quelques chants de Noël appris avec Bertrand, un goûter et des cadeaux. Des chants sans public familial, mais qui seront partagés aux parents via des photos et un enregistrement audio. Joyeuses fêtes à tous et merci!



CALENDRIER DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Bize ont commencé le 16 décembre leur traditionnelle tournée des calendriers, réalisée cette année dans le respect strict des gestes barrières. Réservez leur le meilleur accueil.

COLIS DE NOËL

La préparation des colis a été réalisée en collaboration avec Aline, Junior et Magalie qui tiennent l'épicerie du village. 108 colis seront déposés au domicile des habitants de 65 ans et plus, la semaine de Noël.

